

Le chiffre du jour

2 mois de travaux seront nécessaires pour remettre en état la toiture de l'église de Gingins, plus de trois ans après le violent orage de grêle qui l'avait endommagée le 20 juin 2013. Le chantier est imminent, a annoncé la municipale Jessica Thyssen lors du dernier Conseil communal.

FORMATION

La Nuit de l'apprentissage

Apprentis ou apprenties et jeunes en quête d'une place d'apprentissage ont rendez-vous pour une rencontre privilégiée avec les entreprises. Elle se déroulera mercredi 15 février de 17 à 20h à Lausanne, **Morges**, Vevey et Yverdon-les-Bains.



« L'ancienne Municipalité a baissé le loyer de l'auberge quatre fois. Nous avons résilié le bail de manière anticipée. »

LOUISE SCHWEIZER SYNDIQUE D'ARZIER - LE MUIDS

MERCREDI 15 FÉVRIER 2017 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

A la source du nom de nos rivières

HISTOIRE D'où viennent les noms des cours d'eau? Un Morgien répond à vos interrogations.

FABIEN DARVEY

fabien.darvey@lacote.ch

«Je recherche l'exotisme plutôt dans l'histoire que dans l'espace. J'aime connaître ce qui est à côté de chez moi». Cette quête de savoir local, Albin Jaques la poursuit encore et encore, lui qui est professeur de français, latin et grec à Prévèrenges. «L'origine des noms propres intéresse le public. Beaucoup de monde en parle mais tout le monde n'a pas les connaissances pour le faire.» Le Morgien a donc écrit sur l'origine des noms de rivières dans la revue *Passé simple*, mensuel romand d'histoire et d'archéologie.

Si la toponymie est une discipline si compliquée, c'est que de nombreux peuples se sont succédé sur un territoire et que l'attribution d'un nom n'est pas évidente à dater. «Du coup, c'est un domaine dans lequel on utilise souvent le conditionnel et où on n'a que peu de certitudes».

« J'aime connaître ce qui est à côté de chez moi. »



ALBIN JAQUES HISTORIEN



L'AUBONNE



Céleste La rivière a donné son nom au village, qui s'est construit à ses abords. Il pourrait être traduit comme rivière blanche, ou céleste. Ils sont le fruit de la traduction du patois en français. Le nom, gaulois, a été donné entre le premier millénaire (av. J.-C.) et les débuts de notre ère.



LE BOIRON



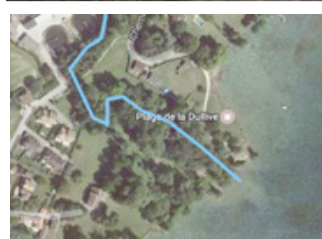
Petite boire Ce nom est d'origine romaine et signifie petite boire ou mare. A priori, c'est un diminutif. Il a un lien avec un terrain inondé. Dur de savoir s'il a été donné pour le tout ou seulement une partie du cours d'eau. Particularité du Boiron, il en coule un à Tolochenaz et un à Nyon.

GLAND N'EST PAS LA VILLE DU CHÊNE

Contrairement à ce que ses armoiries laissent penser, la ville de Gland n'a aucun rapport originel avec le chêne. «Son nom est d'origine gauloise et vient de *glana*, explique Albin Jaques. Cet adjectif peut se traduire par pur. Un rapport avec l'eau pure du lac? Dur à dire.» L'apparition de l'arbre sur le blason serait donc le fruit d'une réinterprétation. «C'est quelque chose que l'on observe assez souvent, ajoute l'historien. Ajouter un D et de mettre le chêne sur les armoiries est certainement dû au fait que l'on n'a pas compris l'origine, issue d'une langue qu'on ne parlait plus.» Dans ces cas-là, l'orthographe de la ville a changé avant la création de l'armoire.



LA DULLIVE



Féminin D'origine romaine, le nom de cette rivière date de la fin du premier siècle avant notre ère. Elle fait partie des cours d'eau qui ont pris le nom du village qu'ils traversent. Souvent, il s'agit du nom du village, féminisé. Autre exemple du type: la Saubrette (Saubraz).



LA VERSOIX



Exotique Daté du deuxième millénaire av. J.-C., le nom vient du vieil européen, - suffixe *Vers*, qui désigne l'eau-, suite à une première vague de migration de peuples venant probablement des steppes d'Ukraine. D'autres rivières, comme l'Arve, laissent penser à la même origine.

L'apparition du chêne sur le blason de Gland est le fruit d'une réinterprétation.

A Lucens, village d'un peu plus de 3200 âmes situé dans la Broye, la donne est sensiblement la même. Ici, le nom est d'origine burgonde. Il est formé du patronyme *Lobizo*, et du suffixe *-ingôs*, qui veut dire «chez les gens de». Pourtant, c'est la signification du participe latin *Lucens* (brillant) qui a été retenue lors de l'élaboration des armoiries, sur lesquelles figurent un soleil.

Un coq sème la discorde entre les habitants d'Arzier-Le Muids

BASSE-COUR Des voisins excédés ont saisi la justice pour mettre fin au cri du coq d'un habitant.

C'est une ambiance cloche-merlesque qui règne entre les habitants du chemin du Champ du Coq, à Arzier-Le Muids. L'histoire, révélée par «Le Matin Dimanche», commence il y a quatre ans. Un couple possède plusieurs poules et deux coqs. Les animaux gambadent sur le terrain situé sous la maison des propriétaires. Mais leurs voisins se plaignent des cris des coqs, qui se résonnent. Dès quatre heures du matin, ils se mettraient à chanter, jusqu'au soir. Pour les habitants, plus question d'inviter des amis ou de passer du temps à l'extérieur tellement le bruit leur est insupportable. Ils sont aussi dérangés la nuit, pendant leur sommeil. Selon eux et les appareils de mesure employés, ils crieraient jusqu'à plus de 800 fois par jour et at-

« Dès le mois de mars, on l'entend tous les jours. C'est infernal. »

CHANTAL MORA
UNE VOISINE

teindraient au maximum 95 décibels. Soit plus qu'un orchestre symphonique.

Des chiffres que réfute le propriétaire de l'animal: «Je vous invite à venir compter vous-même les cris de mon coq», déclare-t-il. Il se refuse à plus de commentaires sur l'affaire. «Les gens veulent les avantages de la campagne sans les inconvénients. Un coq, ça n'a jamais dérangé personne», défend une ancienne habitante d'Arzier, croisée dans une rue du village. Dans le cas présent, un coq permet de protéger et ras-



Ce coq serait capable de crier plus de 800 fois par jour. SIGFREDO HARO

sembler les poules. Il est à noter qu'en cette saison, les cris se font plus rares.

Chantal Mora, une habitante du même chemin, raconte l'escalade de cette situation. Pour elle, le problème vient surtout de la race choisie, qui serait particulièrement bruyante. «Un jour, j'ai demandé à ma voisine si,

avec son mari, ils ne pouvaient pas faire quelque chose pour que leurs coqs fassent moins de bruit. Elle était embêtée d'apprendre ce qu'on vivait». Selon ses dires, sa voisine aurait ensuite veillé à ce que les coqs en question fassent moins de bruit. Ainsi, le soir même, leur propriétaire en tue un et annonce qu'il en repren-

dra un autre. Un geste que ses voisins ne comprennent pas: «Nous ne lui avons jamais demandé une telle chose, il lui suffisait de mettre un élastique autour de leur cou, c'est sans douleur pour eux et ça se fait dans d'autres villages!», ajoute Chantal Mora. Plus tard, plusieurs habitants proposent à ce propriétaire de lui offrir une clôture pour que ses poules soient protégées et que les coqs soient offerts à une association, quitte à rembourser leur prix d'achat. La solution est refusée.

Des lettres à la commune aux insultes sur Facebook

La situation s'envenime alors et plusieurs lettres sont envoyées à la commune. Une pétition a aussi été lancée mais plusieurs signataires se sont ensuite retirés. Selon Chantal Mora, ils ne souhaiteraient pas avoir de problème, car le propriétaire du coq siège au Conseil communal, ce qui empêcherait également la commune d'être impartiale, argumentent

les plaignants. En tout, pas moins de vingt logements seraient dérangés par les cris du gallinacé. Une plainte a été déposée contre l'administration communale pour son refus d'agir dans cette affaire. Six plaignants se sont réunis et ont pris un avocat, qui a déposé une requête devant le tribunal. Louise Schweizer, syndique d'Arzier-Le Muids, n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet.

Du côté des habitants, on se croise sans se saluer ni se parler. Dans le village, certains se sont livrés à un lynchage sur Facebook où ont fleuri les noms d'oiseaux à l'encontre des voisins des propriétaires du coq. Des insultes auxquelles les plaignants ont préféré ne pas donner suite, arguant néanmoins qu'ils habitaient déjà à la campagne avant et que ces attaques étaient infondées.

La justice devrait se prononcer dans les trois mois. D'ici là, pas sûr que le calme revienne dans le village. **MARIE MALEYSSON**